

REUNION PLENIERE DU 21 NOVEMBRE 2017

SAGES PRESENTS

Roger AMIOT - Mikaël AUDIC - Sezny CALONNEC - Yves CARPENTIER - André JAMOIS - Yvonnick KERVOA - Anastase MBOMBO - Jacques PETITPAS - Philippe ROHOU – Jacques STEPHAN.

SAGES ABSENTS EXCUSES

Maryvonne BOURDIN - Gérard COLLEU - Gérard JONIAUX - Dominique KERVIDIC-

Jocelyne AUBRY-CHAPERON - Guy TRASSARD.

PRESIDENT DE SEANCE

Mikaël AUDIC

SECRETAIRE DE SEANCE

Jacques PETITPAS

MONSIEUR LE MAIRE

Philippe BONNIN

ADJOINTE MUNICIPALE

Marie-Noëlle DELANOË

Elus Présents : Dina Joalland, Xavier Cordonnier, Marie Micheline Louis, Jean-Marc Louis, Michelle Lavergne.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de séance par Monsieur le Président.

Nomination d'un secrétaire.

Sages absents ou excusés.

Mot d'accueil de Monsieur le Maire.

Installation de nouveaux Sages

Point 1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Octobre 2017.

Point 2 : Commission vie au quotidien et solidarité

2- 1 Défibriateurs sur la commune : emplacements, sensibilisation du public

2-2 Trottoirs : accès handicapés, poussettes, poubelles...

2-3 Rack à vélos au centre commercial

2-4 Création d'un groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil des sages

Point 3 : Sécurité routière et Déplacement.

3-1 Bilan du contrôle des phares du 20 octobre 2017

3-2 Visibilité de nuit : défectueuse au croisement Avenue du Maine et rue du Poitou.

3-3 Visibilité au pôle sud suite à plantations gênantes.

3-4 Dossiers en cours :

Zones dangereuses.

Positionnement des cinémomètres et contrôles radars.

Point 4 : Questions diverses.

4-1 Sortie du parking de l'église : dénivelé du trottoir.

4-2 Fermeture de certaines portes du cimetière du centre.

4-3 Traitements des chenilles processionnaires par les particuliers.

4-4 Panneaux au parc des loisirs.

4-5 Il a été évoqué lors du dernier conseil municipal, le pédibus ?

4-6 Satisfactions :

Le prolongement du mode doux : halle des sports rond-point du centre culturel.

Publication du maillage des modes doux dans le chartrain.

Point 5: Questions du public.

-Conclusion et clôture de séance par Monsieur le Maire.

Point 6 : Nomination du prochain président de séance.

Ouverture de séance par Monsieur le Président.

M.Audic ouvre la séance en remerciant Monsieur le Maire, toute l'équipe Municipale présente, l'ensemble du conseil des Sages. Et rappel que cette séance plénière est le fruit du travail des sages pendant les 6 derniers Mois.

Désignation d'un secrétaire. Ce sera Jacques Petitpas.

Marie Noëlle Delanoë remercie par sa présence Aline Vénuat, démissionnaire, pour tout le travail accompli pendant sa présence au Conseil des Sages. Elle informe le conseil Municipal et les Sages présents de l'arrivée de trois nouveaux Sages. Il s'agit de : Jacques Stéphant, Dominique Kervizic, Jocelyne Aubry-Chapron. Elle rappelle que tout Sage peut participer aux réunions des commissions.

J.Stéphant étant présent prend la parole pour décrire son parcours professionnel et de bénévolat. Avant ses 20 ans, il commence le bénévolat pour poursuivre jusqu'à maintenant notamment au travers du club informatique. De sa vie professionnelle, nous retiendrons qu'il a travaillé à France Télécom public à la sécurité au travail, à l'insécurité sur internet et spécialiste des logiciels libres.

Mot d'accueil de Monsieur le Maire

Mr le Maire fait part de sa satisfaction d'avoir reçu par courrier la confirmation du maintien du label « quatre fleurs » et de l'attribution du prix de la diversité végétale. Ces récompenses sont accordées au Conseil Municipal, au personnel des services techniques, à la population. Cette récompense montre que tout le monde est très attentif au développement durable qui n'est pas un développement de façade, tout en privilégiant l'innovation des thèmes.

Point 1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Octobre 2017.

Pas de commentaire sur le compte rendu il est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Commission vie au quotidien et solidarité.

2- 1 Défibrillateurs sur la commune : emplacements, sensibilisation du public.

- Y.Kervoa redemande un emplacement accessible à toute la population à tout moment et à toute heure. Il insiste pour avoir des formations pour aider la population aux gestes de premier secours. En plus qu'elle maintenance sur ces appareils et qui s'en charge.

- D.Joalland répond qu'une réunion a eu lieu avec les pompiers pour déterminer l'emplacement qui sera près de la mairie sur un lieu accessible et connu de tous. L'achat d'un défibrillateur nouveau est à prévoir pour le prochain budget.

Il faut savoir que l'achat est entre 800 et 1500€ et comprend la signalétique en même temps. L'élue pense déjà à la formation dans le futur ; quant à la maintenance elle est assurée par les services techniques.

Mr le Maire demande de retenir l'inscription sur la ligne budgétaire.

2-2 Trottoirs : accès handicapés, poussettes, poubelles...

- Y.Kervoa dit que dans certaines villes, il y a des trottoirs dédiés aux handicapés .En plus sur notre commune dans certains endroits les poubelles restent sur le trottoir ce qui est très gênant.Pourquoi pas un regroupement de poubelles dans les rues ?

- Mr le Maire ajoute qu' il y a beaucoup de soucis à cause des arbres plantés en plein milieu des trottoirs et des candélabres mal implantés ; tout ceci rend difficile la gestion sur une bonne partie du centre de la commune ; pour les cyclistes cela est très gênant de les voir également sur les trottoirs .

_ X.Cordonnier pense qu'il faut travailler sur le bon sens, la pédagogie pour sensibiliser la population à un meilleur civisme.

- M.le Maire précise que c'est toujours le Maire qui a le pouvoir de verbalisation.

2-3 Rack à vélos au centre commercial

- Y.Kervoa dit le manque de rack au centre commercial.

- J.M.Louis répond que depuis l'été 2016 il y en a un entre le salon de coiffure Vincent et le parking. Il semble qu'il ne soit pas connu et pourtant existant, chacun vérifiera.

- M.N.Delanoë demande d'en mettre un au cimetière des Peupliers et peut être serait-il bien pour un coût moindre de déplacer celui non utilisé du cimetière du centre rue Pasteur.

2-4 Création d'un groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil des sages.

- A.Jamois rappelle ce qui s'est dit au conseil des Sages du 19 septembre

- Sommes-nous satisfaits ?

- Le recrutement est de plus en plus compliqué

- Regarder le partage de la parole

- Quels sont les résultats

Au conseil du 17 octobre il est demandé de créer un groupe de travail.

Il est proposé que chaque commission travaille sur ce sujet et apporte ses propositions pour le mardi 19 décembre.

- M.N.Delanoë répond que le Conseil des Sages crée en 2003 à la demande de la municipalité a besoin de revoir son fonctionnement. Des propositions seront faites à Mr le Maire pour accord.

- M.Le Maire répond que les Sages sont là pour poser les questions et faire des propositions. Ils se saisissent de dossiers émanant de la municipalité ou non. Toutes propositions seront les bienvenues. Sur le développement durable, les jardins partagés, les espaces fonciers non constructibles, productions de légumes et fruits réalisées avec l'aide de la population, le Conseil des Sages à toute sa place dans tous ces débats et tous ces domaines, ceci n'est pas contraire à la Charte de Blois.

- D.Joalland informe que la solidarité fonctionne bien pour les personnes âgées grâce au partenariat avec le club informatique pour ce qui est de l'aide via internet.

Point 3 : Sécurité routière et Déplacement.

3-1 Bilan du contrôle des phares du 20 octobre 2017

- S.Calonnec donne le détail de cette opération en indiquant que 53 voitures ont été contrôlées, et remercie la municipalité pour son aide logistique.

- X.Cordonnier parle d'une belle opération avec même 5 ou 6 personnes non chartrain. L'opération est à renouveler.

3-2 Visibilité de nuit : défectueuse au croisement Avenue du Maine et rue du Poitou.

- P.Rohou prévient du danger de non éclairage à ce croisement dû aux branches d'arbres qui cachent le candélabre et empêche de voir.

- X.Cordonnier va faire le nécessaire

3-3 Visibilité au pôle sud suite à plantations gênantes.

- M.Audic informe du manque de visibilité lorsque l'on sort du parking du pôle sud. Les voitures qui viennent de la Conterrie ne sont pas visibles suite à la végétation trop importante.
- X.Cordonnier demande de faire un courrier ou mail à son intention car la végétation grandit et il n'est pas toujours facile d'en voir la contrainte.
- R.Amiot demande de peindre les bordures des 2 rond-points après le pont de l'ancienne route de Nantes car la nuit c'est dangereux et non visible

3-4 Dossiers en cours :

- S. Calonnec fait un rappel des zones dangereuses présentées à la plénière de Mai. Sécurisation à l'entrée du stade Rémy Béranger.
- X.Cordonnier répond : suite à la réunion du comité de travaux réunissant les services techniques, les élus, et des représentants de Rennes Métropole, il a été répondu que mettre des ralentisseurs goudron serait une erreur et compliquerait la circulation. Il est programmé de déplacer le passage piétons le plus proche du parking pour le rendre plus visible. Pour la pose de ralentisseurs rue de la Poterie, c'est non. Suite à demande des élus, cette question va être réétudiée car il y a danger à cause de la proximité de l'école Ste marie et surtout le passage piéton rue Mme de Janzé proche du virage(Boulangerie).
Positionnement des cinémomètres et contrôles radars : un contrôle sera bien effectué avenue de la Chaussairie pendant 1 mois.
La course cycliste est supprimée c'était une question des Sages.
Où sont situés les radars de contrôle : au stade, au collège, avenue Constant Mérel .
A.Jamois pose la question exprimée par des chartrains ; qu'est ce qui serait plus économique et logiques à Chartres ? : sa réponse est mettre tout Chartres à une vitesse définie et respectée comme dans certaines communes au lieu de passer 30 à 50 pour revenir 30 et ainsi de suite.
Pas de réponse pour l'instant.

Point 4 : Questions diverses.

4-1 Sortie du parking de l'église : dénivelé du trottoir.

- P.Rohou reparle du dénivelé dangereux à la sortie de l'église.
- X.Cordonnier répond que le parvis de l'église appartient à Rennes Métropole. Devant l'urgence, il a promis de mettre un bac à fleurs pour casser le dénivelé.

4-2 Fermeture de certaines portes du cimetière du centre.

- P.Rohou dit être satisfait de la pose de ressorts sur les portes d'entrée du cimetière du centre et demande de mettre une affiche « refermez la porte » sur celle proche de l'église.

4-3 Traitements des chenilles processionnaires par les particuliers.

- J.Petitpas demande que les particuliers moyennant contribution puissent utiliser les mêmes moyens que la commune.

Ce sujet va être revu car les élus avouent ne pas trop savoir ce qui est utilisé pour les piéger.

Une réponse sera donnée en décembre

4-4 Panneaux au Parc des Loisirs :

- S.Calonnec informe que les panneaux demandés aux entrées du parc ont été posés.

4-5 Il a été évoqué lors du dernier conseil municipal, le pédibus ?

- M.N.Delanoë évoque les avantages et inconvénients du pédibus et surtout pour être fiable celui-ci devra être géré par l'association de parents d'élèves. Le pédibus a déjà existé grâce au Conseil des Sages mais très compliqué à faire vivre sans l'investissement des parents .

4-6 Satisfactions :

Le prolongement du mode doux : halle des sports au rond-point du centre culturel.

- M.Lavergne répond que ce passage est en cours de réalisation mais ne sera officialisé qu'en 2018.

Publication du maillage des modes doux dans le chartrain également en 2018.

- M.Lavergne souhaite informer les Sages du plan climat ce qui implique une modification de l'heure de la prochaine réunion mensuelle qui pourrait avoir lieu le mardi 19 décembre à 16h pour gérer l'ordre du jour et permettre à M.Lavergne de faire son exposé à 17h30

- S.Calonnec rappelle la question de la déchetterie sauvage près des gens du voyage la question va être réexaminée et une réponse sera donnée en décembre.

- Mr Le Maire en profite pour dire combien il a été difficile de gérer le terrain des gens du voyage et s'aperçoit que depuis que la gestion est passée à Rennes Métropole il est difficile de maintenir ce lieu en bon état.

- M.N.Delanoë dit que la liste des emplacements des bancs est disponible près des services techniques.

- A.Jamois informe :

Le dimanche 10 décembre à 14h30 au cinéma Espérance à Chartres il y aura projection d'un documentaire sur « Compostelle aujourd'hui » avec la présence du réalisateur.

Le mercredi 15 novembre il y a eu la rencontre : « viens je t'emmène » au pôle sud : rencontres, découverte du pôle sud, présentation du programme, goûter préparé et servi par les jeunes de « cap à cité ». Animation : chorale par les 209 résidents de l'EHPAD et un groupe du cercle celtique de Chartres. Très belle participation, les personnes présentes attendent la suite mais le plus difficile reste à faire.

Point 5: Questions du public. : aucune

-Conclusion et clôture de séance par Monsieur le Maire.

Mr Le Maire remercie les Sages et leur souhaite une bonne soirée.

Point 6 : Nomination du prochain président de séance.

Ce sera G.TRASSARD

Fin de séance à 20h30

PRINCIPALES REUNIONS DES SAGES

SALLE DES COMMISSIONS MAIRIE

LUNDI 11 DECEMBRE 2017 à 9h30 réunion commission vie au quotidien et solidarité

MARDI 12 DECEMBRE 2017 à 9h30 réunion commission sécurité routière et déplacements.

MARDI 19 DECEMBRE REUNION DES SAGES A 16 H SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISATION DE LA REUNION :

16H à 17H30 ORDRE DU JOUR

17H30 Michelle Lavergne présentera le plan climat aux Sages.

Merci de noter ce décalage d'horaire.